COMMUNE D'AINGERAY



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 21 février 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 12 Nombre de Conseillers présents : 8 Nombre de Conseillers votants : 9 Suffrages exprimés : 9

L'an deux mille vingt-quatre, quinze avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aingeray se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances et après convocation légale, sous la présidence, M. FONTAINE André, Maire.

<u>Etaient présent(e)s</u>: M. COTTRELLE Sylvain, Mme CURÉ Emilie, M. DINEE Olivier, M. DUROUCHARD Damien, M. FONTAINE André, Mme FRAULOB Odile, M. PREVOST Jean-Luc, M. RISSER Xavier.

Membre(s) Excusé(s): M. ROUCHON Alain

Membres Excusés ayant donné procuration :

Mme JEZEQUEL Valérie, ayant donné procuration à M. FONTAINE André

Membre(s) Absent (e)(s): M. HALLER Philippe, Mme THOUVENOT Nathalie

<u>Secrétaire de séance</u> : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : **Mme FRAULOB Odile** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

Approbation du dernier CM

- 1. Cadran horloge Eglise
- 2. Toiture de la mairie
- 3. Demandes de subventions : Association mémoire de guerre en lorraine ; participation financière voyage scolaire ; Rampe de mise à l'eau pour embarcations sur la Moselle
- 4. Approbation du Compte Financier Unique (C.F.U.)
- 5. Affectation du Résultat
- 6. Vote du Taux des Taxes
- 7. Vote du budget primitif 2024
- 8. Délégations SIS FAS et CCAS
- 9. Questions diverses

A 19h00, Monsieur le Maire informe les conseillers présents que deux représentants de la Fédération de pêche de Meurthe-et-Moselle viennent en mairie pour présenter leur projet et ainsi solliciter une subvention communale.

Dans le cadre du projet associatif, également appelé Plan de Gestion Piscicole, dirigé par la Fédération de Meurthe et Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « pêche et nature du Toulois », il est prévu qu'une rampe de mise à l'eau pour les embarcations soit créée sur la Moselle, à Aingeray.

Cet aménagement sera ouvert à tous.

La Fédération départementale de pêche de Meurthe et Moselle sollicite donc une subvention de 1 100 €, soit 5% du prix total des travaux.

Cette interaction avec les conseillers fait ressortir plusieurs points négatifs :

- La base de loisirs située juste en face, à Villey St Etienne dispose également d'une rampe d'accès mais celle-ci est payante
- La rampe d'accès proposée serait ouverte et gratuite pour tous. Ce qui signifie que des amateurs de ski nautique pourraient venir exercer cette activité
- De ce fait, cela augmenterait les nuisances sonores et cela pourrait également gêner la pêche. Les deux personnes représentantes de la Fédération de Pêche proposent d'établir un arrêté municipal pour réguler cela.
- Par ailleurs, aucune délibération municipale approuve ce projet.

Après plusieurs échanges entre les interlocuteurs et le Conseil municipal, ces derniers rappellent qu'ils sont uniquement venus solliciter une subvention pour la réalisation de cette rampe de mise à l'eau.

La séance du Conseil Municipal débute à 19h41.

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Après lecture, le dernier compte rendu n'appelle aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

01 - CADRAN HORLOGE EGLISE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le tintement de la cloche de l'Eglise est défectueux. Il propose un devis pour le changement du marteau qui s'élève à 1 488 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité (9 POUR) le changement du marteau de la cloche de l'Eglise.

Monsieur le Maire informe que sur les 4 horloges de l'Eglise, seule 1 fonctionne.

Il présente les différents modèles proposés par l'entreprise CHRETIEN en rappelant que le changement des 4 cadrans est estimé à 23 000 TTC environ (ou plus suivant le modèle choisi).

Après plusieurs réflexions, les conseillers demandent s'il est possible de rencontrer l'entreprise pour discuter d'autres possibilités de modèles.

02 TOITURE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe que le toit de la mairie est très détérioré du fait de son ancienneté, mais aussi à la suite des différentes conditions climatiques.

Deux devis ont été demandés pour la réfection de la toiture cependant l'un prend l'entièreté du bâtiment, l'autre ne prend que les $\frac{3}{4}$.

De ce fait, il est décidé de redemander des devis pour pouvoir comparer et prendre le mieux disant.

03 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Association Mémoire de guerre en Lorraine de Villey St Etienne:
Proposition 200 €, APPROUVÉ à l'unanimité.

Participation financière voyage scolaire :

Le collège de Grandville à Liverdun, sollicite une participation financière pour les 3 élèves domiciliés à AINGERAY en vue d'un voyage scolaire organisé par le collège à destination de Paris. La subvention allouée sera déduite du montant du dernier versement demandé aux parents.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 70 € par enfant, soit un total de 210 €.

Monsieur DINÉE Olivier étant concerné en tant que parent d'élève s'abstient lors de ce vote.

Après en avoir délibéré et à la majorité requise (8 POUR - 1 ABSTENTION) le conseil municipal APPROUVE la participation financière de 70 € par enfant pour ce voyage scolaire, soit un total de 210 €

☀ Fédération de Pêche de Meurthe-et-Moselle :

Comme annoncé lors du début de séance, la Fédération de Pêche de Meurthe-et-Moselle sollicite une subvention de 1100 € pour la création d'une rampe de mise à l'eau pour les embarcations sur la Moselle à Aingeray.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE de ne pas verser de subvention pour ce projet.

(6 CONTRE / 2 ABSTENTION (M. DUROUCHARD et Mme FRAULOB) / 1 POUR (M. RISSER Xavier))

04 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.)

Nouveauté depuis le passage à l'instruction budgétaire M57 (anciennement M14) : document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur (MAIRE) et au comptable public qui vient se substituer au compte administratif et compte de gestion

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SECTION CONCTIONNEMENT

	Dépenses	T	
Chap.	désignation	réalisé	
011	Charges à caractère général	71 495,29 €	
012	Charges de personnel	51 340,13 €	
014	Attnuation de products	0,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	126 503,16 €	
66	charges financières	8 470,36 €	
67	Charges exceptionnels	0,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	257 808,94 €	
22	Dépenses imprévues	0,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 947,18 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES	3 947,18 €	
	TOTAL DEPENSES REELLES ET ORDRES	261 756,12 €	
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	
	TOTAL GENERAL	261 756,12 €	

Recettes		
Chap.	désignation	réalise
	Produits des services, domaine et vente	
70	diverses	19 700,00 €
73	Impôts et taxes	288 914,71 €
74	Dotations, subventions et participations	69 608,82 €
75	Autres porduits de gestion courante	19 642,41 €
77	Produits exceptionnels	40,00 €
013	Atténuation de charge	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	397 905,94 €
	76 Produits financiers	0,00 €
		-
002	Excédent de fonctionnement reportés	0,00 €
	TOTAL GENERAL	397 905,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	
Désignation	Réalisé
Immobilisations incorporelles	0,00
Immobilisations corporelles	85 328,58 \$
Immobilisations en cours	104 028,64
Emprunts et dettes assimilés	8 708,63 4
TOTAL DES DEPENSES REELLES	198 065,85
Dépenses imprévues	0,00 €
Opérations d'odres patrimoniales	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES	0,00 \$
TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES	198 065,85 \$
Report du déficit d'Investissement	0,00 €
TOTAL GENERAL	198 065,85 €
	Désignation Immobilisations mcorporeNes Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles Immobilisations en cours Emprunts et dettes assimilés TOTAL DES DEPENSES REELLES Dépenses imprévues Opérations d'odres patrimoniales TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES Report du déficit d'investissement

	Recettes	
Chap.	Désignation	Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	62 082,20€
13	Subventions d'investissement reçues	4 828,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	766 910,20 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	3 947,18 €
041	Opérations d'ordre patrimoniale	0,00€
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00€
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRES	3 947,18 €
TO	TAL DES RECETTES REELLES + D'ORDRES	770 857,38€
	1068 Excédent d'investissement reporté	
	TOTAL DES RECETTES	770 857.38 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE le compte financier unique 2023.

05 - AFFECTATION DU RESULTAT

Section de fonctionnement :

Excédent de fonctionnement 2022:

474 454,50 €

Part affectée à l'investissement 2022 :

50 886.45 €

Excédent de fonctionnement 2023:

136 149.82 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé :

559 717.87 €

• Section d'investissement :

Déficit d'investissement 2022 :

17 000.45 €

Excédent d'investissement 2023 :

572 791.53 €

Soit un excédent d'investissement cumulé de :

555 791.08 €

Monsieur le maire propose donc l'affectation suivante pour le BP 2024 :

En Recette de fonctionnement (R002): 559 717.87 € En recette d'investissement (R001): 555 791.08 €

Après en, avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal APPROUVE l'affectation de résultat tel que présenté ci-dessus.

06- VOTE DU TAUX DES TAXES

Après plusieurs années sans augmenter les taux, il est proposé à l'assemblée délibérante d'augmenter le taux des taxes.

Cet effort fiscal est principalement utilisé pour répartir les dotations de péréquation versées par l'État aux communes : dotation nationale de péréquation, dotation de solidarité rurale et dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale.

	Taxe foncière bâties	Taxe foncière non bâties	Taxe habitation
Taux actuels	33.46 %	37.18 %	13.93 %
Proposition	34.13 %	37.92 %	14.21 %

Après en avoir délibéré et à la majorité requise (8 POUR / 1 CONTRE (M. RISSER)) les membres du Conseil Municipal APPROUVENT l'augmentation des taux tels que présentés ci-dessus.

07- VOTE DU BUDGET PRIMITIF

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chap.	désignation	prévision
011	Charges à caractère général	89 250,00 €
012	Charges de personnel	52 550,00 €
014	Attnuation de produits	0,00€
65	Autres charges de gestion courante	121 905,00 €
66	charges financières	30 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	prov, dépréciations	554,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	294 259,00 €
22	Dépenses imprévues	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 947,16 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES	3 947,16 €
	TOTAL DEPENSES REELLES ET ORDRES	298 206,16 €
023	Virement à la section d'investissement	662 107,16 €
	TOTAL GENERAL	960 313,32 €

Recettes		
Chap.	désignation	prévision
70	Produits des services, domaine et vente diverses	21 791,45 €
73	Impôts et taxes	77 866,00 €
731	impositions directes	217 285,00 €
74	Dotations, subventions et participations	71 101,00 €
75	Autres porduits de gestion courante	12 502,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	50,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	400 595,45 €
		+
002	Excèdent de fonctionnement reportés	559 717,87 €
	TOTAL GENERAL	960 313,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses		
Chap.	Désignation	Prévision	
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	
21	Immobilisations corporelles	73 450,00	
23	Immobilisations en cours	1 500 000,00	
26	Participations et créances rattachées à des pa	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	22 550,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 666 000,00	
20	Dépenses imprévues	0,00	
041	Opérations d'odres patrimoniales		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES	1 666 000,00	
D001	Report du déficit d'Investissement		
	TOTAL GENERAL	1 666 000,00	

	Recettes	
Chap.	Désignation	Prévision
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 500,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	418 104,60 €
16	Emprunts et dettes assimilées	550,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	444 154,60 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 947,16 €
041	Opérations d'ordre patrimoniale	
021	Virement de la section de fonctionnement	662 107,16
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRES	666 054,32 4
	TOTAL DES RECETTES REELLES + D'ORDRES	1 110 208,92
R0001	Report excédent investisement	555 791,08
1068	Excédent d'investissement reporté	
	TOTAL DES RECETTES	1 666 000,00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal APPROUVENT le budget tel que présenté, voté aux chapitres.

08- DELEGATION SIS FAS / CCAS

o <u>Délégation SIS FAS</u>:

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'à la suite de la démission de Damien MORET, conseiller municipal et membre suppléant du SIS FAS, il est nécessaire de réélire un (e) délégué(e) suppléant (e) au SIS FAS.

Messieurs DUROUCHARD Damien et COTTRELLE Sylvain sont intéressés. Monsieur DINÉE Olivier fait savoir sa volonté de ne plus être délégué suppléant du SIS FAS.

De ce fait, Messieurs DUROUCHARD Damien et COTTRELLE Sylvain, remplacent les postes de délégués suppléants qu'occupaient M. MORET Damien et Monsieur DINEE Olivier.

APPROUVÉ à l'unanimité.

o <u>Délégation CCAS</u>:

À la suite des démissions de Sabrina DEMARQUE et Damien MORET il est nécessaire de remplacer leurs délégations communales pour le CCAS.

Monsieur PREVOST Jean-Luc et Madame CURÉ Emilie se proposent de faire partie du CCAS.

APPROUVÉ à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

- <u>Cérémonie 8 MAI 2024</u>: La cérémonie du 08 mai aura lieu à Aingeray (Messe, manifestation et pot de l'amitié)
- <u>City stade</u>: la dalle du city stade pose encore un problème. Une mise au point avec l'entreprise a
 été faite et la situation sera rétablie très prochainement.
- <u>Visite aire de jeux</u>: le Conseil Municipal souhaite remplacer/acheter de nouveaux modèles pour l'aire de jeux située au lotissement. Une visite sur site à l'entreprise PARISET sera à convenir.
- Réfection chemins blancs: Une entente collective entre les agriculteurs d'Aingeray et la municipalité concernant la réfection des chemins blancs a été réalisée. Une prochaine intervention sur les chemins est à prévoir prochainement.

La séance est levée à 21h28

Fait à Aingeray, le 17/04/2024 Le Maire,

André FONTAINE

Cr cm du 15 avril 2024

